



Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à
l'Assemblée générale annuelle de l'Unité 64 (AGA)
Venez finir cette année en beauté!

Date : Le jeudi 5 mai 2022, 18h

Lieu : En présentiel – Agora de Ste-Famille

*Cette année est une année d'élections pour les postes de **vice - présidence, trésorier, agent de communication**. Il est de votre devoir en tant que membres de vous présenter à cette assemblée.*

Participons ensemble... l'équité fonctionne!

L'ORDRE DU JOUR en ébauche et les résolutions reçues en temps sont en attachement de ce document. Les autres documents vous arriveront dans un prochain envoi.

MISE EN CANDIDATURE

Pour les membres actifs qui veulent poser leur candidature à l'un des postes en élection au sein du Comité exécutif, SVP trouvez ci-bas les règlements et politiques à cet effet.

Extrait - Politiques no 6

6.3 Les candidatures pour un poste en élection doivent être soumises au comité d'AGA, par 16 h, quatorze (14) jours avant l'Assemblée. (soit le 21 avril 2022) Les documents exigés doivent être acheminés à l'adresse feeso.candidature64@hotmail.com. Les candidats doivent faire parvenir leur documentation électorale, en version électronique, au comité de l'AGA en même temps que sa candidature. La documentation ne peut être constituée de plus d'une page, un côté seulement, en version PDF. Les candidats signeront un engagement indiquant qu'ils respecteront les Statuts et Règlements, ainsi que les procédures de mise en candidature et d'élection de l'Unité 64. Les candidats doivent envoyer ces documents avec leur mise en candidature.

6.4 Le comité doit approuver la documentation. Les noms des candidats seront annoncés par Communiqué sept (7) jours avant l'AGA (soit le 28 avril 2022) et seront accompagnés de la documentation pertinente de chaque candidat. La distribution de toutes autres documentations électorales est interdite.

6.5 Un membre est acclamé élu lorsqu'un seul membre a déposé sa candidature pour un poste. Sauf circonstances exceptionnelles et approuvées par l'exécutif, les membres déclarés en élection doivent être présents physiquement pour les élections.

Extrait – Règlement no 5

- 5.1** Seuls les membres actifs de l'Unité 64, District 32, en règle votants de la FEÉSO, peuvent se présenter à un poste.
- 5.2** L'élection des membres du Comité exécutif de l'Unité 64 se fait par voie de scrutin secret pendant l'assemblée générale annuelle.
- 5.3** Les candidats à un poste doivent faire l'objet d'une mise en candidature.
- 5.4** Un avis d'élections est envoyé à tous les membres au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA). Dans cet avis, les candidatures seront sollicitées selon l'article 5.1.
- 5.5** Les candidatures ferment deux(2) semaines avant ladite Assemblée et les membres seront informés des noms des candidats au moins sept(7) jours avant l'Assemblée générale annuelle.
- 5.6** S'il n'y a pas eu de candidatures dans les deux semaines avant l'Assemblée générale annuelle pour les postes de : président, vice-président, négociateur en chef, trésorier, secrétaire, agent de communication et/ou liaison santé sécurité, les postes peuvent être proposés à « main levée » lors de l'Assemblée générale annuelle, pour autant qu'elle soit dûment appuyée par deux membres en règle.
- 5.4** L'élection des membres du Comité exécutif de l'unité se fait dans l'ordre prescrit à l'Article 5.1 des Statuts.
- 5.5** Les membres du Comité exécutif de l'unité sont élus pour une période de deux ans commençant le 1^{er} juillet suivant les élections et se terminant le 30 juin de l'année des prochaines élections.

- 5.6 L'élection aux postes de président, de secrétaire, de négociateur en chef et de l'agent liaison de santé sécurité aura lieu lors de la réunion annuelle des années impaires alors que l'élection aux postes de vice-président, de trésorier et de l'agent de communication aura lieu lors de la réunion annuelle des années paires.
- 5.7 Chaque représentant des classifications d'emploi sera nommé parmi ses pairs dans sa catégorie d'emploi ou par l'exécutif, le cas échéant. Son mandat, couvrant du 1^{er} juillet au 30 juin, est renouvelable annuellement.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Je m'appelle _____, je travaille comme
(nom en lettres moulées)

_____ à : _____
(titre, poste du candidat au sein du Conseil) (lieu de travail et ville)

et je suis membre en règle de la FEÉSO, Unité 64.

Je désire poser ma candidature
au poste de :

Vice- Présidence
 Trésorier
 Agent de communication

Signature : _____ Date: _____

Représentant(e) de catégorie d'emploi

Je suis intéressé(e) à représenter ma catégorie d'emploi au sein du *Comité exécutif* de l'Unité 64 et à participer aux réunions pendant l'année (en moyenne 4)

_____ (nom) _____ (catégorie d'emploi : bibliotechnicienne, commis, ...)

Signature : _____ Date : _____

Angèle Lacroix, présidente de l'Unité 64

Courriel : feeso.unite64@hotmail.com

